



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-156**

Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid pour la climatisation

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire existant.

2. Dénomination

Mise en place ou intégration dans une installation de climatisation existante ou neuve d'un système de freecooling par eau de refroidissement, en substitution d'un groupe froid, permettant de refroidir un réseau hydraulique de climatisation en utilisant l'air extérieur.

Le système peut être constitué d'un aéroréfrigérant neuf avec ou sans échangeur ou d'une tour aéroréfrigérante (TAR) neuve avec échangeurs, et comporte dans tous les cas un système d'automatisme et de régulation.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

Le système de freecooling installé est dimensionné pour couvrir, lorsqu'il fonctionne, 100% du besoin nominal en froid quand la température extérieure est au moins 3°C inférieure à la température de consigne.

La mise en place du système de freecooling fait l'objet d'une étude de dimensionnement préalable établie, datée et signée par un professionnel ou un bureau d'étude précisant :

- les besoins en froid du bâtiment en fonction des périodes de l'année,
- le descriptif des installations avant et après travaux,
- le descriptif des équipements installés en vue de permettre le refroidissement de l'eau en substitution du groupe froid,
- la justification que le système installé est capable de couvrir 100% du besoin nominal en froid du bâtiment,
- les caractéristiques (marque, référence et puissance électrique nominale en kW) du groupe de production de froid (mono-compresseur ou multi-compresseurs),
- et une évaluation des économies d'énergie attendues en fonction de la marche prévisible des installations (heures de fonctionnement, taux de charge...).

La preuve de réalisation de l'opération mentionne l'installation d'un système de freecooling par eau de refroidissement utilisant l'air extérieur.

À défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marque et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un système de freecooling par eau de refroidissement utilisant l'air extérieur.

Le document justificatif spécifique à l'opération est l'étude de dimensionnement préalable à la mise en place du système de freecooling par eau de refroidissement, en substitution d'un groupe froid, utilisant l'air extérieur.

4. Durée de vie conventionnelle

14 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Zone climatique	Montant en kWh cumac par kW		Puissance électrique nominale du groupe de production de froid (en kW)	Secteur	Coefficient multiplicateur		
	Plages de températures de consigne du réseau						
	[15°C ; 18°C[	[18°C ; 20°C]					
H1	5 100	6 400	X	P _{compresseur(s)}	X	Climatisation hors Data Center	1
H2	4 200	5 900				Climatisation Data Center	4,5
H3	3 000	4 700					

La température de consigne du réseau hydraulique correspond à la température de départ du groupe de production de froid.

P_{compresseurs} est la puissance électrique nominale (en kW) figurant sur la plaque signalétique du groupe mono-compresseur ou multi-compresseurs raccordé au système de freecooling pour la plage de température de consigne du réseau concernée ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du groupe mono-compresseur ou multi-compresseurs raccordé au système de freecooling pour la plage de température de consigne du réseau concernée. La puissance du ou des compresseurs de secours n'est pas à comptabiliser.

Un groupe de production de froid ne peut faire l'objet que d'une seule délivrance de certificats d'économies d'énergie pour la mise en place d'un système de freecooling.



Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-TH-156, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAT-TH-156 (v. A31.1) : Mise en place ou intégration dans une installation de climatisation existante ou neuve d'un système de freecooling par eau de refroidissement, en substitution d'un groupe froid, permettant de refroidir un réseau hydraulique de climatisation en utilisant l'air extérieur

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ☐ OUI ☐ NON

*Le système de freecooling est dimensionné pour couvrir, lorsqu'il fonctionne, 100% du besoin nominal en froid :

☐ OUI ☐ NON

Le système de freecooling comporte (cocher les cases correspondant à l'opération) :

☐ un aérorefrigérant neuf avec ou sans échangeur

☐ une tour aérorefrigérante (TAR) neuve avec échangeurs

☐ un système d'automatisme et de régulation.

*P_{compresseurs} (en kW) :

NB : P_{compresseurs} est la puissance électrique nominale (en kW) figurant sur la plaque signalétique du groupe mono-compresseur ou multi-compresseurs raccordé au système de freecooling pour la plage de température de consigne du réseau concernée ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du groupe mono-compresseur ou multi-compresseurs raccordé au système de freecooling pour la plage de température de consigne du réseau concernée. La puissance du ou des compresseurs de secours n'est pas à comptabiliser.

Le groupe de production de froid n'a pas fait l'objet d'une délivrance de certificats d'économies d'énergie pour la mise en place d'un système de freecooling.

*Plages de températures de consigne du réseau hydraulique de climatisation (une seule case à cocher) :

☐ [15°C ; 18°C]

☐ [18°C ; 20°C]

NB : La température de consigne du réseau hydraulique correspond à la température de départ du groupe de production de froid.

*La différence entre la température extérieure d'entrée d'air et la température de consigne de départ d'eau est de 3°C au minimum : ☐ OUI ☐ NON

*Secteur d'application (une seule case à cocher) :

☐ Climatisation hors data center

☐ Climatisation Data center

A ne remplir que si les marque et référence du système de freecooling ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque(s) :

*Référence(s) :



Coordonnées de l'entité ayant établi l'étude de dimensionnement de l'opération au regard des exigences de la fiche standardisée :

*Raison sociale :

*Numéro SIREN :

*Référence de l'étude de dimensionnement :